

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU RHÔNE**

**COMMUNE DE CONDRIEU  
EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU MERCREDI 05 AVRIL 2023**

Le mercredi cinq avril deux mille vingt-trois le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe MARION, Maire.

**Membres présents** : Philippe MARION ; Yves RACHEDI ; Marie-Thérèse DARIER ; Serge DREVON ; Carmen SENTA-LOYS ; Christian MEA ; Béatrice TRANCHAND ; Youri LAROCHE ; Sophie CETIN ; Martine MOUTON ; Valérie MIGNOT ; José GARCIA ; Sandrine SALANEUVE ; Kati BOUDIER ; Jérôme MORGANT ; Laura MOUNIER ; Isabelle DESCHAMPS ; Sylvie DIANI ; Eric MOUNIER ; Gaëlle FRERY-RIGALDIES ; Magalie VEYRIER

**Membres absents** : Mégane ROMAND ; Alexandre MARZUCCHI ; Jocelyn GABRY ; Annick SOUCHON-MARTINET ; Cécile MICHEL ; Stéphane BOULAHBAS

**Pouvoirs** : Mégane ROMAND à Carmen SENTA-LOYS ; Alexandre MARZUCCHI à Yves RACHEDI ; Jocelyn GABRY à Youri LAROCHE ; Annick SOUCHON-MARTINET à Philippe MARION ; Cécile MICHEL à Eric MOUNIER ; Stéphane BOULAHBAS à Magalie VEYRIER

**Nombre de membres en exercice** : 27 **Nombre de membres présents** : 21 **Nombre de voix** : 27

**Date de Convocation** : 29 mars 2023

**Secrétaire** : Sophie CETIN

**2023-13 – BUDGET PRIMITIF 2023**

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L2311-1 et suivants et L2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le compte-rendu de la Commission finances du 10 février 2023 ;

Vu la délibération n°2023-10 du 28 février 2023 relative au débat d'orientations budgétaires ;

Considérant que le budget de la Commune est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la Commune ;

Considérant que le budget de la Commune est établi en section de fonctionnement et section d'investissement, tant en recettes qu'en dépenses ;

Considérant que le projet de budget primitif de l'exercice 2023 est présenté par Monsieur le Maire et soumis au vote par chapitre ;

Considérant que la section de fonctionnement est égale à 4 488 201,80 € en recettes comme en dépenses et que la section d'investissement est égale à 3 027 065,00 € en recettes comme en dépenses ;

Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Affiché le

ID : 069-216900647-20230405-CM2023\_13-BF

Après en avoir délibéré, **par 21 voix pour et 6 contre**, décide,

Article 1<sup>er</sup> : D'approuver le budget primitif 2023 présenté.

Pour extrait conforme,  
Condrieu, le 6 avril 2023  
Le Maire,  
Philippe MARION



Acte exécutoire :

- Transmis en Préfecture le :
- Enregistré en Préfecture le :
- Affiché le :

**06 AVR. 2023**

Le secrétaire de séance,  
Sophie CETIN